

ROMAN JAKOBSON MORRIS HALLE
NOAM CHOMSKY

HYPOTHÈSES

Trois entretiens et trois études
sur la linguistique et la poétique

présentations et contributions
de

Jean Pierre FAYE, Jean PARIS,
Jacques ROUBAUD, Misou RONAT

ÉDITIONS SEGHERS/LAFONT
6, place Saint-Sulpice, Paris-6e

Les entretiens de Jean Paris avec Morris Halle et Noam Chomsky se sont déroulés au milieu d'une intense agitation contestataire. Le 11 mai 1970 devait, en effet, marquer la grève et le soulèvement quasi général des universités contre l'entrée des troupes américaines au Cambodge. La brièveté de certains propos s'explique ici par le fait que Chomsky lui-même s'appretait à prendre la parole, quelques instants plus tard, à la grande manifestation étudiante contre la guerre du Vietnam.

ENTRETIEN DE MORRIS HALLE

avec
Jean Paris

Massachusetts Institute of Technology, 11 mai 1970

JEAN PARIS. — Ce n'est pas à vous, bien entendu, que j'apprendrai quelle résistance rencontre un peu partout la théorie transformationnelle. Dans la mesure où elle dérange les systèmes en place, il est fatal qu'elle suscite en effet la méfiance et l'hostilité. Cela se conçoit en France, dans un pays complètement médusé par ce qui s'y nomme « structuralisme », c'est un peu moins explicable aux Etats-Unis où le fait est, cependant, que la polémique reste vive. Or, parmi les arguments qu'on vous oppose, il en est un dont la nature accusatoire semble confiner à la calomnie, par la complicité qu'il insinue avec une certaine déshumanisation technocratique, c'est l'idée que cette nouvelle linguistique, telle que vous la concevez, serait née de l'utilisation croissante des ordinateurs, plus spécialement dans le domaine de la traduction automatique.

MORRIS HALLE. — C'est, en effet, absolument faux. Dès le début, nous avons tous compris très clairement que les problèmes impliqués par la traduction automatique étaient d'une telle ampleur qu'il aurait été absurde, dans notre ignorance présente, de nous réclamer de leur « solution » technique. Parler aujourd'hui de machines à traduire, ce serait à peu près comme si l'on avait parlé au xv^e siècle d'envoyer une fusée sur la Lune. Il est bien

HYPOTHÈSES

possible que l'invention de la poudre ait amené certains esprits à en rêver, mais l'absence du savoir le plus rudimentaire interdisait évidemment de le réaliser. De toute façon — c'est un point sur lequel nous insistons, et qui me paraît bien plus important — la traduction automatique n'est pas une bonne manière d'aborder les problèmes du langage. Le besoin d'avoir une « sortie » (*output*), d'obtenir des résultats pour pouvoir les montrer, influence beaucoup les approximations, les raccourcis qu'on peut effectuer, et ces raccourcis, ces approximations font le plus souvent disparaître la valeur scientifique d'une solution. Ainsi, nous sentions bien que la traduction automatique était une voie trop pauvre pour aborder les questions théoriques qui nous intéressaient, et quant à l'existence de solutions pratiques, nous n'y pensions certes pas, du moins dans un futur proche.

J. P. — Cette équivoque levée, quel a été le point de départ de votre propre recherche en linguistique transformationnelle?

M. H. — Si je puis me lancer une seconde dans l'autobiographie, c'est d'abord mon amitié personnelle avec Noam Chomsky. J'avais été particulièrement frappé par le fait que ses premiers travaux, *Syntactic Structures*, comme sa thèse, *The Logical Structure of Linguistic Theory*, ne faisaient pratiquement aucune place à la phonologie. Or, moi, c'était plutôt la phonologie qui m'intéressait. J'ai donc décidé d'entreprendre une étude qui aurait complété celle que Chomsky faisait au même moment dans le domaine de la syntaxe. *Syntactic Structures*, comme on sait, date de 1957; mon ouvrage, *The Sound-Pattern of Russian*, publié en 1959, constitue un essai, que je dirais aujourd'hui assez rudimentaire, pour montrer comment les concepts, les idées, les principes de base de la grammaire transformationnelle pouvaient être appliqués profitablement à l'étude des problèmes phonologiques — problèmes qui, soit dit en passant, accaparaient alors l'attention presque exclusive des linguistes : pour ceux-ci la syntaxe présentait encore assez peu d'intérêt et suscitait peu de travaux.

J. P. — Il serait intéressant de rappeler ce premier lien entre la grammaire et la phonologie génératives. Comment pensiez-vous

ENTRETIEN DE MORRIS HALLE

alors ce parallèle entre vos propres travaux et ceux de Chomsky?

M. H. — Vous savez, l'existence d'une structure sous-jacente — d'une structure profonde, dirais-je aujourd'hui — a toujours été dans l'esprit de la phonologie. Avant 1960, on appelait cette structure la « *représentation phonologique* » (ou « *phonémique* »). Quant à la structure superficielle, à savoir la *représentation phonétique*, elle pouvait être dérivée de cette représentation phonologique à l'aide de règles assez simples. L'intérêt pour la distribution des allophones était plutôt mineur. Par exemple, en anglais, nous avons le phonème /p/ qui se trouve aspiré en position initiale. Après le phonème /s/ il ne l'est pas. L'aspiration du /p/ est présente dans « pit », mais absente dans « spit ». Ce fait, la présence ou l'absence de l'aspiration, devait évidemment être spécifié dans les règles allophoniques. A l'époque, ces règles avaient très peu d'importance, mais aujourd'hui nous verrions les choses différemment. Nous appelons maintenant *règles phonologiques* les règles qui relient la représentation sous-jacente à la représentation superficielle : elles constituent de loin le principal centre d'intérêt des études linguistiques de ces dix dernières années, et nous avons beaucoup appris à leur sujet. Nous savons à présent que notre connaissance d'une langue, de la composante phonologique d'une langue, tient, d'une part, à la connaissance de la représentation sous-jacente, mais aussi, d'autre part, à la connaissance de ces règles phonologiques dont l'importance est fantastique : elles nous disent réellement quelque chose sur la nature du langage, alors que les *règles allophoniques* que vous trouvez dans les études publiées avant l'avènement de la phonologie générative restent plutôt triviales et sans intérêt. Il en résulte, bien entendu, une relation beaucoup plus abstraite, beaucoup plus compliquée entre les représentations sous-jacentes et les représentations superficielles.

J. P. — Un point tout particulièrement, dans votre théorie, semble appelé à provoquer des bouleversements méthodologiques en d'autres domaines — si l'on songe, par exemple, qu'en France tout au moins, de l'anthropologie à la critique picturale ou littéraire, le structuralisme s'en tient encore à ses découpages de myèmes, rhèmes, sèmes, graphèmes, figures et autres lexies, dont

le principe remonte à une phonologie vieille de quarante ans, exactement à celle de Troubetzkoy. Or, vos propres découvertes suffiraient à dévaloriser cette pratique, puisqu'elles mettent en question ses fondements mêmes : en l'occurrence jusqu'à la notion de « phonème ».

M. H. — C'est exact. La contrepartie du phonème est un élément segmental qui apparaît dans la représentation sous-jacente. Mais pour nous la structure profonde est beaucoup plus complexe que les représentations phonologiques que vous trouvez dans les travaux des structuralistes. Nous ne croyons nullement, par exemple, qu'on puisse directement tirer une représentation sous-jacente à partir d'une représentation superficielle donnée. Que quelques traits phonétiques soient présents dans la représentation superficielle ne signifie pas forcément qu'ils apparaîtront sous la même forme dans la représentation sous-jacente. Nous ne croyons pas non plus que les seuls buts valables de la phonologie soient la classification et l'étude des paires minimales, et c'est ce qui nous sépare radicalement de la vision taxinomique qui dominait l'analyse linguistique jusqu'à la fin des années cinquante.

J. P. — Et qui domine toujours dans les domaines apparentés, je devrais dire subordonnés, lors même que vos travaux en démontrent le caractère périmé...

M. H. — Oui, mais il ne faut pas oublier qu'il existait déjà à l'intérieur même de l'école structuraliste une très forte tendance, représentée surtout par Roman Jakobson, à refuser cette notion de phonèmes au sens d'atomes ou d'entités irréductibles...

J. P. — Bien sûr. Jakobson est à peu près le seul — et c'est sans doute la raison pour laquelle il exerce une si vaste influence — qui ait toujours pris conscience, en formulant quelque découverte, des limites qui lui permettraient ultérieurement de la dépasser.

M. H. — Oui, il a bien aperçu — et c'est là ce qui caractérise la théorie de Roman Jakobson — dans une étude très importante

à laquelle j'avais participé en 1952 et qui a été publiée ici même, au M.I.T., *Preliminaries to Speech Analysis*, que les phonèmes n'étaient au fond que des complexes de traits distinctifs. Par exemple, le phonème /p/ n'apparaît plus du tout comme une entité inanalysable, mais comme un ensemble de certaines propriétés : c'est une occlusive, une labiale, non voisée, etc. Ces propriétés constituent véritablement les données primitives de la description phonologique; mais ce résultat diffère de la relation qui existe entre les éléments présents dans la structure sous-jacente et ceux de la surface. Aujourd'hui, nous savons que les relations entre les phonèmes et les phones (ou les allophones) sont tout sauf simples, et par conséquent nous devons abandonner l'idée que nous avons fait en phonologie tout ce qui peut être fait lorsque nous avons classé les sons de quelque énoncé. La relation des *phonèmes* aux *phones* de surface est beaucoup plus complexe qu'on pouvait le penser.

J. P. — Voilà donc constituées une syntaxe et une phonologie nouvelles, et nouvelles non point parce qu'elles succèdent simplement au structuralisme dans la chronologie culturelle, mais parce qu'elles déplacent radicalement les centres d'intérêts et la problématique de la linguistique. Prévoyez-vous qu'elles puissent, à leur tour, favoriser la constitution d'une sémantique? Je suppose que vous n'êtes pas très satisfait de son état présent...

M. H. — Il serait raisonnable, en effet, de penser qu'un changement de vues aussi radical sur la nature de la syntaxe devrait changer aussi notre vision de la sémantique. Mais vous savez que la question est toujours débattue passionnément à l'heure actuelle : la sémantique est-elle un domaine tout à fait à part ou n'est-elle qu'une sous-partie de la syntaxe? Ces deux positions, incompatibles, provoquent les discussions les plus acharnées aux Etats-Unis. Il y a maintenant un groupe de linguistes qui croient qu'il n'existe qu'une discipline commune : la syntaxe sémantique.

J. P. — Ce n'est pas la position de Chomsky...

M. H. — Non. Il y a toujours eu pour lui deux champs distincts. Il faut ici que j'entre un peu dans la technique. Chacun s'accorde

* à reconnaître qu'il existe un objet tel que la représentation sémantique d'une phrase. Autrement dit, chaque locuteur sait que les phrases ont un sens et peut vous donner le sens de telle phrase particulière. Techniquement, cela voudrait dire qu'il évalue et comprend un objet qui se conformerait au sens de la représentation sémantique de cette phrase. Il possède aussi une connaissance de la structure superficielle, des propriétés phonétiques de la phrase. Ce sont là deux choses entièrement distinctes que cet aspect sémantique et cette structure superficielle. Or, Chomsky soutient, lui, le locuteur doit connaître, à savoir la structure profonde, qui diffère tout à fait, elle aussi, et de la représentation sémantique et de la structure superficielle. Cela veut dire qu'un certain type d'opération symbolique relie cette troisième représentation, cette structure profonde, à la structure superficielle : ce sont les *transformations*. Et la question est la suivante : est-il possible de relier cette structure profonde à la représentation sémantique au moyen de telles transformations? La réponse de Chomsky est connue, sans ambiguïté. Certains croient que les mêmes opérations transformationnelles relient la structure profonde à la représentation sémantique et que, par conséquent, cette structure profonde n'est plus véritablement nécessaire. Chomsky dit non. Vous pouvez seulement aller, avec les transformations, de la structure profonde à la structure superficielle.

J. P. — Avez-vous pris un parti personnel dans ce différend?

M. H. — Mon propre sentiment est que ceux-là ont tort, et ils sont nombreux, qui ne croient pas nécessaire de passer par le niveau de la structure profonde. Aujourd'hui l'évidence montre clairement que la *supposition de Chomsky* est plus correcte que la leur. Les opérations symboliques requises pour relier la représentation sémantique à la structure profonde sont d'une nature entièrement différente. En vérité, la sémantique est un champ séparé de la syntaxe, qui demande des instruments, des idées, des concepts absolument spécifiques.

J. P. — Est-ce à dire que les méthodes qui ont conduit à un type d'analyse transformationnelle en syntaxe et en phonologie

n'ont rien à voir avec le champ des significations? Le fait même que Chomsky ait lié structure profonde et interprétation sémantique pouvait donner à espérer qu'une fois constituées les deux premières assises du système les intérêts des linguistes de votre tendance se tourneraient vers une « sémantique générative ». Si cette discipline reste aujourd'hui si décevante, c'est justement parce que ses méthodes restent *tributaires du préjugé structuraliste* de l'atomisme se divise pas. N'en déplaise aux mécanistes, ce n'est pas en ajoutant la signification d'un élément à celle d'un autre qu'on atteint celle de quelque ensemble. L'exemple le plus ridicule qu'on puisse donner de ce point de vue, c'est celui même qui semble à certains le plus prometteur : « jument » égale « cheval » plus « femelle ». L'intellection ne fonctionne absolument pas sur ce mode : aucun « sens » ne se constitue par la somme de ses parties, et de toute façon, même si c'était le cas, ce ne serait là que reculer le problème. S'il semble bien qu'il faille renoncer, ici, au principe des unités minimales, on serait en droit d'attendre une révolution identique à celle que vous proposez en phonologie. Est-ce que vraiment vous ne croyez pas à sa possibilité?

M. H. — Non. Si mes remarques sont exactes, une *sémantique transformationnelle est impossible*, pour la simple raison qu'elle requerrait d'autres mécanismes que les transformations. A la question : la représentation sémantique est-elle reliée à la structure superficielle uniquement par des transformations? il faut répondre négativement. Mais d'un autre côté, vous avez raison, il est clair que le problème de la nature de la structure profonde n'est pas séparable de celui des transformations *correctes* pour une langue quelconque. Ce qu'il faut dire alors, c'est ceci : il est vrai que la sémantique est liée à la syntaxe, mais il n'est pas moins vrai qu'elle s'en distingue. Et de même pour la phonologie. Car, s'il n'y a pas de phonèmes en syntaxe, pas de sons, pas de traits distinctifs, cela n'empêche pas qu'il y ait relation : ce que vous pensez de la syntaxe, par exemple, retiendra forcément sur la phonologie.

J. P. — Ce qui est surprenant ici, c'est qu'au lieu de favoriser, comme on pourrait logiquement l'attendre, la constitution d'une

HYPOTHÈSES

nouvelle sémantique, vos travaux ont trouvé une application dans un domaine à première vue étranger à la linguistique : la *poétique*. Et plus exactement la *prosodie*. Je veux parler, bien sûr, de la théorie que vous avez élaborée avec Samuel Jay Keyser, et qui représente la première extension vraiment considérable de votre système. Jusqu'ici, la linguistique générative observait quelque distance vis-à-vis des questions esthétiques. Chomsky, du moins, s'interdisait et s'interdit toujours, je crois, de s'y aventurer, et toute percée de ce côté-là rencontre même chez lui une certaine défiance. La publication de vos essais sur Chaucer, sur la métrique, sur les vers iambiques, indique-t-elle un tournant, un intérêt croissant envers la littérature?

M. H. — Ce que je pense personnellement, c'est qu'on peut étudier avec profit bien des aspects de la littérature à l'aide des instruments que la linguistique met maintenant à notre disposition. Le contraire serait étonnant, puisque après tout le langage est la matière première de l'art littéraire. De même que les peintres devraient s'intéresser aux propriétés techniques des couleurs, qui sont pourtant du ressort de la chimie, les poètes devraient s'intéresser à quelques-uns des aspects techniques de la langue. Mais l'inverse est aussi vrai : le linguiste devrait se sentir concerné par certaines expériences en poésie, puisqu'il a affaire essentiellement au même matériau. Mais, en fait, dans la tradition linguistique, il en a toujours été ainsi. Je n'ai jamais senti moi-même les études littéraires comme un domaine marginal ou déplacé; au contraire, j'y ai consacré une large attention tout au long de ma carrière scientifique. Permettez-moi de rappeler que l'un de mes premiers articles faisait part d'une découverte sur un vieux poème russe, écrit il y a un bon siècle et demi. J'étais le premier à remarquer, en effet, bien que ce poème ait figuré dans toutes les anthologies, qu'il s'agissait d'un acrostiche. Vous voyez que ce n'était pas une découverte linguistique, et cela vous dira l'intérêt que je portais et que je porte toujours à la littérature. Mais ce qui m'a amené à m'occuper de questions métriques, c'est l'influence directe de mon maître, Roman Jakobson. Ce genre d'étude a pris un intérêt accru depuis que nous avons cessé d'interpréter, comme on le faisait, la relation du vers et du modèle métrique en termes taxino-

ENTRETIEN DE MORRIS HALLE

miques. Aujourd'hui, on peut concevoir en métrique des schémas extrêmement simples. Par exemple, quatre ou six « choses » alignées. Ce schéma, vous pouvez le réaliser en plantant tout bonnement des fleurs. Vous pouvez disposer six fleurs par rangée, et douze rangées de six fleurs chacune. Ou vous pouvez imaginer une danse dans laquelle vous feriez six pas, suivis d'un arrêt, puis six autres pas, nouvel arrêt, etc. La métrique a pour modèles ces arrangements abstraits, aussi simples que « six par rangée ». Après cela, vous avez des règles qui vous disent quels éléments linguistiques particuliers sont utilisables pour réaliser telle ou telle partie de ce modèle abstrait. Pour une plate-bande, nous dirions : une fleur égale un élément. Ce qu'il y a entre les fleurs ne compte pas. Il peut y avoir de l'herbe, de la terre, du gravier, c'est sans importance. Eh bien, puisque vous êtes français, considérez la versification française. Elle est d'un type très rudimentaire. Prenez par exemple le poème de Verlaine : « Il pleure dans mon cœur », etc. Prenez la seconde strophe. Chaque ligne comprend exactement six syllabes : « O bruit doux de la pluie / Par terre et sur les toits / Pour un cœur qui s'ennuie / O le chant de la pluie! / » A première vue, une relation très simple s'établit entre les syllabes du vers et les éléments du modèle abstrait : ils se correspondent un à un. Mais voyez maintenant la première strophe du même poème, et cela devient aussitôt problématique : « Il pleure dans mon cœur... » a seulement cinq syllabes...

J. P. — Non, six. En français le /e/ muet doit être compté...

M. H. — Justement. Toute la question est là. « Comme il pleure sur la ville »... Le /e/ muet compte dans « pleure », tandis que dans « ville » ou dans « comme » il ne compte pas...

J. P. — Dans « ville » il est en fin de vers, dans « comme » il est suivi d'une voyelle...

M. H. — D'accord, mais vous venez précisément d'énoncer la règle : toute syllabe compte; or, le /e/ muet ne compte que s'il est suivi d'une consonne sur la même ligne. Une voyelle pleine, elle, compte toujours. Ce n'est pas du tout un fait de prononciation,

car si vous prononcez le /e/ muet vous le prononcerez partout, dans « ville » par exemple. Ce qui est en jeu ici, c'est une décision purement abstraite qui fait compter le /e/ muet comme réalisation d'un élément du modèle abstrait. Vous me dites, et vous avez raison, que ce /e/ muet ne l'est plus s'il précède une consonne. Eh bien, dans la poésie dramatique, quand un vers s'interrompt à la fin d'une réplique et quand le reste appartient à la réplique suivante, supposez qu'il s'interrompt justement sur un /e/ : comme en principe vous ne savez pas ce qui va suivre, comment savez-vous s'il va falloir le prononcer ou non? Vous ignorez absolument si l'autre morceau du vers va commencer par une consonne ou une voyelle. Alors? Là non plus, ce n'est pas un fait de prononciation : il est clair que l'acteur prononcerait le /e/ indépendamment de ce que l'acteur suivant va dire puisque, encore une fois, il ne sait pas ce que l'autre va dire. Vous voyez bien qu'il s'agit d'une convention abstraite. Des faits de ce genre *, vous en trouverez beaucoup en étudiant les différents types prosodiques : il y a toujours des règles abstraites qui vous diront quand, dans quelles conditions telle entité linguistique particulière peut réaliser telle entité particulière du modèle abstrait. Pour revenir à mon exemple du jardin, vous pouvez décider de compter seulement les tulipes, ou seulement les tulipes jaunes, ou seulement celles qui ne se trouvent pas sur le bord, etc. tandis que les autres fleurs

* Par exemple, le /e/ muet ne compte pas dans :

HERMIONE

Sortons : que lui dirais-je?

ANDROMAQUE

Où fuyez-vous, madame?

Andromaque, acte III, sc. 3/4

La règle ici ne s'occupe pas du changement d'acteur, ni même de la structure de la pièce en scènes distinctes.

Mais dans :

ORESTE

Croirai-je que vos yeux, à la fin désarmés,

Veulent...

HERMIONE

Je veux savoir, seigneur, si vous m'aimez.

Ibid., acte IV, sc. 3

le /e/ muet de « veulent » compte. (N.d.T.)

forment l'arrière-plan. De toute façon, vous n'échapperez pas à la convention. Vous voyez qu'il y a une relative similitude entre l'étude de la métrique et l'étude de la phonologie. Cette étude, vous pouvez la mener dans deux directions : vous pouvez étudier la nature du modèle abstrait, et/ou les règles de correspondance entre ce modèle abstrait et les faits phonétiques du vers, les signaux physiques. Cette similitude entre métrique et phonologie est, à mes yeux, du plus grand intérêt. Il ne faut pas l'exagérer, évidemment, il y a entre ces disciplines des différences, et il serait faux de prétendre que la métrique fait partie intégrante de la phonologie. Exactement comme la phonologie et la syntaxe, ces deux champs sont reliés, mais distincts l'un de l'autre...

J. P. — Merci d'avoir précisé l'état présent d'une science que nombre d'écrivains sentent liée à la pratique de leur métier. Je vous suis doublement obligé d'avoir distrait ce temps d'une journée qu'on peut dire historique, et que nous pouvions difficilement prévoir, puisqu'elle marquait, particulièrement ici au M.I.T., un point culminant de la protestation contre la guerre du Vietnam et l'entée des troupes américaines au Cambodge.

Traduit de l'anglais

par Jean Paris et Missou Ronat